

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avignon, le mercredi 06 mars 2024

RECONQUÊTE SE FÉLICITE DU VERSEMENT DU RSA SOUS CONDITIONS

Reconquête Vaucluse se félicite de la mise en œuvre prochaine, par le Conseil départemental, du versement du RSA (Revenu de Solidarité Active) sous conditions.

Nous rappelons à cette occasion que depuis plus de vingt ans, Jacques et Marie-Claude Bompard au conseil général, puis aujourd'hui, Valérie Andres et Yann Bompard, nos élus dans cette collectivité, réclament cette mesure.

En effet, ils estiment que la réinsertion professionnelle des bénéficiaires doit être une priorité. A ce titre, ils dénoncent l'attitude des parlementaires du Rassemblement National qui ont voté contre cette mesure à l'Assemblée Nationale. Un énième preuve de la triste gauchisation de ce parti...

Au vu du montant majeur consacré par les finances du Département au paiement des allocations de RSA (110 millions d'euros par an), Valérie ANDRES et Yann BOMPARD renouvellent leur demande auprès du Conseil départemental de Vaucluse pour qu'il soit particulièrement vigilant.

En effet, ce RSA ne doit plus être versé aux fraudeurs et notamment aux centaines extra-communautaires et bien évidemment aux djihadistes comme le révélait d'ailleurs il y a quelques temps le journal "La Depeche" dont vous trouverez l'article sur nos différents réseaux R!84. A l'heure où des centaines de milliers de français et notamment retraités et agriculteurs, gagnent moins qu'une famille bénéficiaire du RSA, une telle mesure ne serait que justice sociale et fiscale.

YANN BOMPARD
DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE